



LE SOCLE PEDAGOGIQUE
ET
LES CHAMPS THEORIQUES DE REFERENCE

« Et chaque étoile même brille d'un éclat particulier »



Résonance
leur avenir, notre futur

Introduction :

Notre travail consiste à soutenir et favoriser un contexte qui permette à l'enfant d'acquérir la sécurité intérieure suffisante pour aller vers les apprentissages et acquérir un développement adapté dans le milieu où il évolue...

De la même manière, nous cherchons à favoriser ce contexte pour les adolescents et les adultes accompagnés tout en les encourageant à puiser dans leurs propres ressources et dans celles de l'environnement.

Il ne s'agit pas d'adopter un courant de pédagogie unique mais de nous montrer vigilants à l'ici et maintenant, d'accompagner en fonction de l'histoire, du contexte et du lien familial.

Toutefois, il importe que nos fondements théoriques soient tous sous-tendus par une éthique de l'accompagnement en référence au projet associatif qui nous rappelle combien il est essentiel de nous questionner, de nous adapter et d'adopter une dynamique créative dans notre travail à destination des enfants, des adolescents et adultes qui nous sont confiés.

La **Pédagogie Sociale** (1), comme outil de référence ayant déjà été débattu au sein de l'Association Caroline BINDER, nous souhaitons en conserver les axes qui nous apparaissent les plus adéquats au regard des publics que nous accueillons et de la mission qui nous est dévolue :

- La nécessaire prise en compte de penser la pédagogie en lien avec la société dans laquelle vivent l'enfant, l'adolescent et l'adulte avec les professionnels
- La mise en exergue de l'expérience *par* la personne et de la reconnaissance de la singularité de chaque parcours de vie
- L'appréhension de la personne dans sa globalité, dans son universalité et le développement de son autonomie dans une démarche holistique
- La mise en valeur des compétences, des savoir-faire, des capacités de chacun
- Le regard posé sur la personne qui peut agir pour modifier ses conditions d'existence

Toutefois, afin de rester au plus proche des publics accueillis par nos institutions œuvrant dans le champ de l'accueil de l'enfant en milieu ordinaire, de la protection de l'enfance, de l'insertion et celui du handicap nous ne pouvons faire l'économie de nous rapporter, en premier lieu, aux pédagogues, psychologues, pédopsychiatres et autres cliniciens qui ont fondé leurs recherches et leur action sur ces questions.

NOS REFERENCES RELATIVES A L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

Concernant le champ de la protection de l'enfance, les références de ces chercheurs se trouveront de manière très complète dans la revue bibliographique réalisée par l'Observatoire national de la Protection de l'Enfance (ONPE) dans le cadre de la préparation de la démarche de consensus portant sur « **Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance** » demandé par le ministère des familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et remis le 28 février 2017.

A la théorie de la motivation d'**A. MASLOW** (2) reposant sur des besoins fondamentaux et hiérarchisés, nous trouvons plus adéquat de nous référer à **T. BRAZELTON** (3) qui, à l'instar de **E. BONNEVILLE-BARUCHEL** (3) énoncent que « *les aspects « régulateurs » des relations chaleureuses et stables (qui procurent la sécurité, assurent la santé physique, satisfont les besoins élémentaires de nourriture et d'abri) aident les enfants à demeurer dans un état de calme et d'attention propice aux nouveaux apprentissages* »

Quand on parle accompagnement des enfants, nous pouvons mentionner également l'apport des *neurosciences* qui permet de progresser dans la compréhension des mécanismes cérébraux sous-jacents au développement de la cognition, des émotions, des interactions sociales et du rôle fondamental d'un environnement et de pratiques professionnelles adaptés.

Les neurosciences viennent aujourd'hui illustrer et peut-être sensibiliser encore davantage la nécessité, pour l'enfant, de grandir au sein de relations et d'un environnement apaisés dans la mesure où elles démontrent que nos manières d'être ont des effets directs sur son cerveau, sur sa vie actuelle et future.

Elles nous rassurent aussi lorsqu'elles nous apprennent que, du fait de la plasticité cérébrale, l'impact d'éventuelles erreurs pourra être corrigé à **condition qu'elles n'aient pas duré trop longtemps !** (4)

- Les enfants/adolescents que nous accueillons dans le champ de la protection de l'enfance ont pour la majorité d'entre eux été soumis à des expériences de prises en charge précoces inadaptées. Comme l'indique **Maurice BERGER** (5), celles-ci ont particulièrement été marquées par :
 - La discontinuité (qui ne permet pas à l'enfant d'intégrer le sentiment continu d'exister)
 - L'imprévisibilité (qui ne permet pas à l'enfant d'acquérir la notion de cause à effet)
 - La prégnance du pulsionnel (qui ne permet pas à l'enfant d'entrer dans le langage et le symbolique empêchant sa socialisation)

Il incombe aux professionnels d'assurer la continuité et la prévisibilité et de trouver des moyens d'expressions différents aux manifestations pulsionnelles que peuvent connaître les publics accompagnés (agressivité, sexualité perturbée, violence, passage à l'acte...)

Dans le contexte plus particulier du handicap peuvent se rajouter des traumatismes dus à leur pathologie (hospitalisations multiples, souffrances physiques et psychiques...)

Ce sont donc ces aspects que nous devons prendre en compte et qui doivent orienter nos réflexions et nos actions d'autant plus difficiles à opérer que nous intervenons dans le cadre de la collectivité.

Même si nous pensons que la pédagogie d'**Emmi PIKLER** (6), médecin, pédiatre n'est pas applicable au sens stricto sensu dans nos pouponnières, nous pouvons largement nous en inspirer pour tout ce qui concerne la posture professionnelle et le regard porté sur l'enfant et l'adolescent comme un sujet à part entière et non simplement objet de nos soins. A l'instar de cette pédagogue hongroise fondatrice de l'institut **LOCZY** et de la pédagogie du même nom, nous **soutenons l'idée que l'enfant dispose de compétences et que lui seul**

peut indiquer à qui sait l'observer là où il en est. Il s'agit donc de travailler, non pas hors, pour ou contre lui, mais avec lui.

- Les enfants que nous accueillons dans le champ du handicap sont des enfants et adolescents polyhandicapés. Le handicap résultant d'une lésion cérébrale grave qui aboutit à des tableaux cliniques très hétérogènes associe différents types de déficiences avec des évolutions très variées.

En plus des références énoncées précédemment, les approches spécifiques issues du travail de terrain auprès d'enfants, et d'adolescents polyhandicapés sont les approches multi sensorielles et la stimulation basale. En effet, l'éveil des sens, est la base du développement neuro-sensori-moteur de tout enfant. L'enfant présentant un handicap moteur (limité dans sa gestualité, sa manipulation, sa mobilité), un handicap cognitif (troubles des apprentissages) et/ou des troubles organiques associés ne pourra pas faire les mêmes expériences, et nécessitera l'aide de l'adulte et de thérapeutes pour se construire. La stimulation sensorielle (ou sensori-motrice), n'est pas seulement bénéfique, mais **indispensable**.

La stimulation sensorielle peut être travaillée à partir de techniques très ciblées.

Stimulation basale : la stimulation basale est une approche, fondée dans les années 1970 par **Andréas Fröhlich** (7), pédagogue allemand. Selon cette approche chaque être vivant a besoin d'interagir avec lui-même, son environnement proche et son entourage. Mais lors de situations de grand handicap, de prématurité ou de dégénérescence physique et/ou mentale, ces interactions ne peuvent se faire. La stimulation basale vise à les réintroduire afin d'aider la personne à accéder à un mieux-être par la satisfaction de ce besoin fondamental.

L'approche snoezelen (8), née au Pays Bas dans les années 1970, est l'expérimentation de propositions sensorielles variées qui se fonde sur l'empathie, le respect et l'observation. Cette méthode permet aux jeunes de vivre des expériences sensorielles mais également d'interagir sur leur environnement et de produire de petits événements dont ils sont les déclencheurs. Les propositions sont ciblées en fonction des centres d'intérêts de la personne accompagnée, sans objectifs éducatifs ou thérapeutiques mais favorisant l'entrée en relation dans un environnement sécurisant.

De plus les découvertes, récentes et nombreuses, des **neurosciences cognitives** apportent des connaissances inédites sur le fonctionnement cérébral des personnes handicapées.

NOS REFERENCES RELATIVES A L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Au soin à apporter au développement aux enfants/adolescents dans le cadre de nos structures, il faut ajouter celui à apporter au lien parent-enfant.

Les enfants/adolescents qui nous sont confiés le sont :

- Dans le champ de la prévention primaire ou secondaire: l'accueil de loisirs (périscolaire), le LAEP, la MAJPE...
- Dans le champ de la protection de l'enfance, du fait de la construction de relations parents-enfants fragilisées qui ont conduit à la nécessité d'un accompagnement ou d'une séparation

- Dans le champ du handicap, du fait de la lourdeur des prises en charge médicales.

Quel que soit le motif de l'orientation, le soutien à la parentalité et la prise en compte du lien parents-enfants est l'une de nos préoccupations majeures.

Soutenir la parentalité, c'est prendre en compte ce contexte en ayant comme préoccupation majeure le bien-être et l'intérêt supérieur de chaque enfant et en accordant une attention particulière aux premiers éducateurs que sont les parents, la mère et le père.

Nous nous basons sur les travaux de **Didier HOUZEL** (9) qui nous permettent d'envisager ce néologisme de parentalité en se défaisant au mieux de nos propres références familiales dont la subjectivité nous conduit souvent aux jugements de valeur. Les trois registres que sont l'exercice, l'expérience et la pratique de la parentalité tels que l'auteur les définit nous aident à mieux situer les fonctions parentales des personnes et ce faisant de travailler dans le sens d'une coéducation.

L'évaluation des capacités/compétences parentales se fait à travers plusieurs outils, notamment le **Guide d'évaluation des capacités parentales de STEINHAUER** dont le point fort consiste à repérer au mieux les compétences et les difficultés des parents dans différents domaines.

Conformément à la législation, le juge des enfants peut imposer le dispositif **des visites en présence d'un tiers** (Visites accompagnées, semi accompagnées, médiatisées ou à domicile) comme modalité du maintien du lien parents-enfants. Nous nous référons aux modalités de mise en œuvre de ce dispositif telles que **Maurice BERGER** les a théorisées et construites dans la pratique.

Que nous nous situions sur le versant de la prévention, le versant de la protection de l'enfance ou dans le champ du handicap, c'est le pouvoir d'agir du parent/ de l'utilisateur qui est recherché et soutenu à travers les divers accompagnements proposés : visites libres, ateliers, sorties, accompagnement des soins...etc...

Dans le cadre des SEADR (Service Educatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé), comme dans tout accompagnement, l'évaluation des compétences parentales est primordiale afin de pouvoir penser au mieux le mode d'accompagnement et le soutien à apporter aux familles à leur domicile et/ou au sein de la structure, tout en restant en vigilance permanente au développement de l'enfant.

Concernant le SEADR, pour mener à bien cette pratique, nous nous référons à la clinique de la place telle que nous l'enseigne **Jean-Pierre THOMASSET**, psychologue et inventeur du SAPMN (Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel) (10). Les ressources de l'environnement de la famille sont intégrées. La diversité des formes familiales est reconnue et respectée. Nous pouvons citer ici **Claude Martin** (11) qui souligne que le terme « parentalité » fait référence à une multitude d'acteurs et de situations. Du fait de la monoparentalité, des séparations, des recompositions familiales, les parents biologiques n'assument plus nécessairement toutes les fonctions parentales (biologiques, éducatives et sociales), elles sont parfois réparties entre divers adultes d'un même environnement, entre diverses personnes ressources.

Pour conclure les 3 grands principes de notre pédagogie de soutien à la parentalité sont :

- L'intérêt supérieur de l'enfant est recherché pour toutes actions réalisées ;
- Les parents ont des compétences ;
- La prise en compte des contextes de vie et de ressources l'environnement est une nécessité.

Dans le champ de l'insertion, « Le logement conditionne l'ensemble des autres aspects de la vie des femmes et des hommes. » Comme le définit Parmentier (1997) (12), l'impossibilité d'accéder à un logement ou l'accès à un logement de mauvaise qualité ne permet pas l'accès aux autres droits sociaux, comme le droit à l'éducation, le droit au travail ou à un revenu minimum d'existence, le droit à la santé et à la protection de la famille, ou le droit aux fournitures de base comme l'eau ou l'électricité. Ainsi conçu, le logement a un rôle fondamental pour la survie de l'homme, son aptitude au travail, la sécurité de la société et sa cohésion.

Nous nous appuyons également sur la définition de l'exclusion faite par Robert Castel (13) en 1990 : « l'exclusion est un processus de désaffiliation d'une population mise à l'écart de l'emploi et mal inscrite dans des cadres de solidarités concrètes »

Enfin nous citons ici la Déclaration universelle des droits de l'homme qui a été le premier document international à mentionner, dès 1948, le droit au logement dans son article 25.1.2

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires... »

NOS REFERENCES RELATIVES AU CHAMP INSTITUTIONNEL

« *Pour le professionnel, l'investissement ne doit pas être l'enfant lui-même, mais le travail avec l'enfant* » Daniel RAPPOPORT (14)

Pour permettre cet investissement du professionnel, le cadre institutionnel doit être pensé dans un souci constant de bien-traitance de chacun.

Pour ce faire, nous nous basons sur les recommandations de l'ANESM (L'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux) dont nous en retiendrons la définition :

« La bien-traitance est une démarche collective pour identifier l'accompagnement le meilleur possible pour l'utilisateur, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins »

Et particulièrement, sur cette question, les 3 derniers repères identifiés pour la mettre en œuvre :

- L'utilisateur co-auteur de son parcours
- La qualité du lien entre professionnels et usagers, enfants, adolescents et parents
- L'enrichissement des structures et des accompagnements grâce à toutes contributions internes et externes pertinentes ;
- Le soutien aux professionnels dans leur démarche de bien-traitance.

L'encadrement doit se questionner en permanence sur sa capacité à soutenir, protéger ces mêmes professionnels de l'impact émotionnel et des effets qu'impliquent l'exigence de cette posture d'attention continue à l'autre. A l'instar du *holding** que pratiquent les professionnels dans leurs interactions avec les enfants/adolescents, adultes carencés ou handicapés dont ils prennent soin,

*D. W Winnicott (16) désigne par le terme de *holding* (maintien) l'ensemble des soins de la mère donné à l'enfant pour répondre à ses besoins physiologiques et qui s'adaptent aux changements physiques et psychologiques de l'enfant.

CONCLUSION

« Une confrontation permanente entre théorie et expérience est une condition nécessaire à l'expression de la créativité. » Pierre JOLIOT-CURIE

Afin que cette réflexion ne reste pas lettre morte, afin que ces champs théoriques deviennent véritablement socle de référence pour l'Association Résonance il est important que chaque professionnel puisse se les approprier.

Cette appropriation ne peut se faire que par la transmission, verticale et horizontale, au sein de l'établissement, pour qu'un certain sentiment d'appartenance à une culture commune se développe.

Elle pourra également s'ancrer par le biais des formations proposées aux salariés, formations devant être pensées dans la perspective de cette culture commune.

Document réalisé par un groupe de travail constitué d'une équipe composée d'une directrice, de chefs de service, d'une psychologue et de professionnels de terrain.

Le socle pédagogique a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 19 septembre 2019.

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

(1) OTT Laurent. Pédagogie sociale. Une pédagogie pour les éducateurs - Chronique Sociale, 2011

(2) MASLOW H.A. L'accomplissement de soi : de la motivation à la plénitude - Eyrolles, 2004

(3) BRAZELTON T.B, GREENSPAN S. Ce dont chaque enfant a besoin. Sept besoins incontournables pour grandir, apprendre et s'épanouir - Marabout, 2003

BARUCHEL-BONNEVILLE E. Besoins fondamentaux et angoisses chez les tout-petits et les plus grands : l'importance de la stabilité et de la continuité relationnelle - le Carnet psy, 2014

BARUCHEL-BONNEVILLE E. Les traumatismes relationnels précoces - Erès, 2015

(4) GUEGUEN C. Pour une enfance heureuse, repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau - Pocket, Laffont, 2014

(5) BERGER M. Ces enfants qu'on sacrifie au nom de la protection de l'enfance - Dunod, 2005

BERGER M. Les séparations à but thérapeutiques - Dunod, 2011

(6) APPELG. DAVID M. Loczi ou le maternage insolite - Eres, 2008

(7) FRÖHLICH A. *La stimulation basale, Le concept* -Edition SZH/SPC (2000)

(8) GODEDERIDGE B., QUENTIN O., D'ARFEUILLE P., *Snoezelen un monde de sens*, Collectif, Petrarque Eds, 2^{ème} éd. 2016

(9) HOUZEL D. Les enjeux de la parentalité - Eres, 2017

(10) THOMASSET JP. Ces parents qu'on soutient. L'éducation spécialisée au quotidien - Eres, 2018

(11) MARTIN Claude. *Sociologue « être un bon parent » une injonction contemporaine* ; ed. Presse EHSEP 2015

(12) PARMENTIER. **Sociologue**

(13) CASTEL Robert. *Sociologue La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*

(14) RAPOPORT D., GOLSE B. La bientraitance envers l'enfant. Des racines et des ailes - Belin, 2010

(15) LAMOUR M., GABEL M. Enfants en danger, professionnels en souffrance - Eres 2011

(16) WINNICOTT DW. La préoccupation maternelle primaire in *De la pédiatrie à la psychanalyse* - Payot, 1989

Cadre légal de référence :

05 mars 2007 : réforme de la protection de l'enfance, précisée par la loi du 14 mars 2016 et règlementée du point de vue de son organisation par le décret du 15 novembre 2017,